

« Le terrorisme reste un phénomène mal connu »



Le futur Musée-mémorial du terrorisme doit ouvrir en 2027, près de Paris. L'historien Henry Roussou, qui mène ce projet, dévoile son contenu et la place qui sera réservée aux victimes.

Pourquoi créer un Musée-mémorial du terrorisme ?
Ce qui a été entrepris pour conserver le souvenir des guerres, des génocides, de l'esclavage ou de la colonisation devait l'être aussi pour le terrorisme. C'est le sens de la mission que m'a confié le président de la République en 2020. L'idée est de créer un lieu d'explication, de sensibilisation et d'histoire. Car, finalement, le terrorisme est un phénomène qui peut toucher tout le monde et, paradoxalement, il est mal connu.

exemple : l'idée du commando qui a assassiné le préfet Érinac était de considérer que l'État français est illégitime en Corse, qu'il s'agit d'une force d'occupation. Et donc de faire savoir que l'État français, en Corse, sera en insécurité.

« L'art occupera une part importante »

Ce ne sera donc pas un musée lié à un attentat ou seulement à la période récente ?

Non, car la France présente la particularité d'avoir été touchée par toutes les formes de terrorisme : politique, régionaliste, islamiste... En France, depuis le début des années 1970, il y a eu 4 300 attentats qui ont tué 444 personnes et fait des milliers de blessés physiques et psychiques. Au moins 413 communes ont été touchées, réparties sur tout le territoire. Par ailleurs, au moins 304 Français sont morts dans 170 attentats à l'étranger. Et malheureusement, compte tenu de ce qu'est le terrorisme, c'est un phénomène qui va continuer de vivre.

Au-delà des attentats, l'un des objectifs de ce musée sera aussi de donner une place importante aux victimes...

Nous avons en effet décidé de créer une base de données pour recenser de manière aussi exhaustive que possible toutes les victimes du terrorisme depuis 1974. Pourquoi cette date ? Parce que le 15 septembre 1974, un attentat est perpétré au drugstore Publicis, boulevard Saint-Germain, à Paris, par Ilich Ramirez Sanchez, dit Carlos, qui a fait deux morts et trente-quatre blessés. Cet acte est considéré comme le premier attentat aveugle commis en France, c'est-à-dire un attentat qui n'a pas de cibles avec des caractéristiques précises. Par ailleurs, depuis 2016, la médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme est attribuée à celles et ceux qui ont subi un attentat depuis 1974.

« Créer un lien entre des actes qui ne sont pas de même nature »

Vous êtes venu plusieurs fois assister au procès des attentats du 13-Novembre. La place des victimes y a été, là aussi, prépondérante...

Ce procès fut un événement hors norme. Par rapport aux procès de Pétain et de Nuremberg, il montre l'importance qu'on accorde désormais aux victimes. Ce fut éloquent. Que ce procès ait consacré autant de temps aux témoignages des victimes qui n'avaient pas nécessairement d'impact sur la manifestation de la vérité (sur le rôle tenu par chacun des accusés), mais qui faisaient état de leur souffrance, est significatif. Et le combat mené depuis des années par certaines d'entre elles, notamment Françoise Rudetzki (qui a fondé SOS attentats, en 1986, et qui est décédée en mai), a fait émerger la question des victimes dans notre société. Dans le projet du Musée-mémorial, les associations de victimes sont d'ailleurs associées.

Parmi tous ces attentats, comment trouver une homogénéité, un lien ?

On a des points de repère. En 1986, par exemple, est promulguée la première loi relative à la lutte contre le terrorisme, qui fait entrer le terme dans le droit français. Il ne faut jamais oublier que la lutte contre le terrorisme impacte fortement notre vie quotidienne depuis des années : les contrôles aux aéroports, la transformation de l'espace urbain... En prenant le mode opératoire des terroristes, cela permet de créer un lien entre des actes qui ne sont pas de même nature.

Quelle définition donneriez-vous du terrorisme ?

Le Musée-mémorial ne va pas trancher une question que des juristes internationaux ne sont pas parvenus à résoudre. Il existe toutefois un certain nombre de critères communs. Cela peut paraître évident, mais le terrorisme a pour objectif de faire peur. C'est l'origine du terme, apparu sous la Révolution française avec la Terreur, du verbe latin *terre*, « faire trembler ». Lorsque vous fusillez des terroristes, l'objectif n'est pas seulement de tuer les gens sur place. Mais bien de faire peur à toute la société. Autre

Ont-elles formulé des demandes particulières ?

Certaines, oui. Elles ont pu demander que les noms des terroristes ne figurent pas dans ce lieu. Je suis historien et je ne peux évidemment pas m'engager par rapport à une telle demande. Pour un tel lieu, nous



Henry Roussou, historien : « Les victimes ont une demande forte : elles souhaitent qu'on puisse sortir du Musée-mémorial avec de l'espoir. » | PHOTO : STEPHANE GELPFOU, OUEST-FRANCE

avons besoin de guides sur le plan éthique et moral. Nous nous sommes donc entourés d'un conseil scientifique et culturel présidé par le sociologue Michel Wieviorka, d'experts bénévoles (historiens, philosophes, anthropologues...), etc.

Mais les victimes ont aussi une demande forte : elles souhaitent qu'on puisse sortir de ce lieu avec de l'espoir. C'est pour cela, notamment, que l'art y occupera une part importante.

« Le principe, ce sera de ne pas choquer »

Au procès, la place des victimes n'a-t-elle pas tendance à étouffer par moments celle

des accusés ? Des avocats de la défense ont ainsi déploré que certaines journées d'audience, la cour d'assises s'apparentait à un lieu mémoriel alors qu'un tribunal est davantage là pour juger des individus accusés de terrorisme.

Peut-être... Tous les procès de crimes contre l'humanité avaient pour unique vocation, par exemple, de montrer que Klaus Barbie a fait déporter des juifs et des enfants juifs d'Zliew. On le savait déjà, c'était dans les livres d'histoire. C'était aussi une tribune pour les victimes et les témoins. C'est une caractéristique de ces grands procès : la présence importante des témoins. Au procès Barbie, il y eut 113 témoins.

Au procès des attentats du 13-Novembre, c'est un peu différent. Il ne s'agit pas d'évoquer une mémoire qui a déjà plusieurs décennies. On a

entendu une douleur à l'état brut. Et donc, le Musée-mémorial du terrorisme sera le prolongement de ce procès. Les témoignages des victimes y figureront et les chercheurs auront la possibilité d'utiliser les images du procès.

À propos d'images, que vous autoriserez-vous à montrer ou pas dans le musée ?

Le principe, ce sera de ne pas choquer, d'éviter tout voyeurisme. Mais cela ne veut pas dire qu'on ne montrera pas. Ces débats ne sont pas nouveaux. Je me souviens d'un questionnement au Mémorial de Caen autour d'une photo montrant une femme, appartenant aux Jeunesses communistes, que les nazis avaient pendue... Par ailleurs, même si on ne montrera pas toutes les images, on les gardera.

Autre intérêt du futur musée : vous avez commencé à collecter des scellés judiciaires liés à plusieurs procès terroristes...

Souvent, au bout d'un certain temps, ces scellés sont détruits. Nous faisons donc en sorte qu'une fois une affaire close, nous puissions récupérer ces scellés qui sont de nature très diverse : des prélèvements, des enregistrements, des objets ayant appartenu aux victimes... Au moins 3 000 scellés ont ainsi été mis à notre disposition. Ils concernent l'attentat de la gare Marseille-Saint-Charles en décembre 1983, une affaire en lien avec le groupe Hezbollah en 1986, l'assassinat du préfet Érinac en 1998, les tueries de Toulouse et Montauban en mars 2012...

Recueilli par **Pierick BAUDAIS et Jean-Christophe LALAY.**

Un historien de la France de Vichy

En juin 2020, le président de la République Emmanuel Macron a choisi Henry Roussou pour piloter la mission de préfiguration du Musée-mémorial du terrorisme. « Peut-être parce que j'ai travaillé depuis plusieurs années sur les politiques de mémoire, souvent avec un regard critique », avance l'historien.



Henry Roussou, historien et président de la mission de préfiguration du Musée-mémorial du terrorisme.

Henry Roussou, 67 ans, est un spécialiste de la Seconde Guerre mondiale, et plus particulièrement de la France de Vichy. Agrégé d'histoire, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), il a notamment dirigé l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP), de 1994 à 2005.

Ses travaux l'amènent à publier *Le syndrome de Vichy*, en 1987, sur la mémoire du régime de Vichy. Il est à l'origine de la notion de négationnisme pour désigner la contestation de la réalité du génocide des juifs par l'Allemagne nazie.

Les premiers parcours du Mémorial de Caen

L'historien Henry Roussou s'est aussi largement intéressé aux politiques de mémoire critiquant notamment « un surinvestissement du devoir de mémoire ». Il a également été membre de plusieurs conseils scientifiques.

Il a ainsi fait partie, en 1986, avec d'autres jeunes historiens comme Denis Peschanski, de l'équipe qui a imaginé les premiers parcours du Mémorial de Caen. Musée avec lequel il a ensuite participé à un accompagnement de la création du Mémorial du 11-Septembre, à New York.

J.-C. L.

« Un musée pour couvrir toute l'histoire du terrorisme »

Des musées ou mémoriaux existent déjà, comme à New York, pour le 11-Septembre, ou en Norvège, pour le massacre de juillet 2011 sur l'île d'Utøya. En quoi le Musée-mémorial du terrorisme sera-t-il différent ?

Pendant nos travaux de préfiguration, nous avons visité une demi-douzaine de ces lieux. Pour la plupart, ils sont consacrés à un seul attentat, à une seule série d'attentats ou centrés sur une situation nationale. Une différence importante avec le Musée-mémorial du terrorisme. Notre ambition est de couvrir l'histoire du terrorisme sous toutes ses formes, sur une longue durée et à l'échelle nationale, européenne et mondiale.

Vous insistez sur la notion de Musée-mémorial, pourquoi ?

Nous aurions pu nous contenter, côté d'un mémorial en hommage aux victimes, de créer un centre d'interprétation. Beaucoup d'interlocuteurs nous l'ont conseillé. Mais nous tenions au musée comme lieu de culture, de savoir, d'émotion, de transmission qui, comme l'a écrit le président de la République, « opposera à la barbarie et à la force mortifère de l'oubli, la lumière vitale de la mémoire et de la connaissance ». Mais pour un musée, il faut des collections, des

objets, des documents.

Quelles seront les grandes thématiques abordées ?

La dimension historique sera présente, depuis l'invention du terme terrorisme sous la plume de Babeuf pour désigner les partisans de Robespierre, jusqu'aux attentats islamistes. Les victimes auront également une place centrale. Enfin, on s'intéressera à la réaction des sociétés face à ce phénomène.

« Les polémiques ne manqueraient pas »

Dans quel lieu sera installé le Musée-mémorial ?

Le choix a été fait en mai 2021 d'une implantation à Suresnes (Hauts-de-Seine), au Mont-Valérien, en proximité avec le Mémorial de la France combattante. Nous nous installerons dans l'ancienne école de plein air, construite en 1934 et 1935. Un équipement voulu par Henri Sellier, le maire socialiste, futur ministre du Front populaire. Cette école, à l'architecture très moderne, de verre et de béton, accueillait des enfants à la santé fragile. Un lieu où l'État s'occupait des



Le Musée-mémorial va être implanté à Suresnes (Hauts-de-Seine), dans l'ancienne école de plein air. | PHOTO : DR

plus faibles. Comme un écho, aujourd'hui, avec les victimes du terrorisme. L'objectif est de réhabiliter cet espace pour une ouverture en 2027.

Le musée a présenté, le 15 octobre, une exposition virtuelle réalisée avec des lycéens. Vous avez choisi de ne pas y intégrer les productions montrant les caricatures de Mahomet de Charlie Hebdo. Pourquoi ?

On des lycéens a proposé un travail sur la caricature *Tout est pardonné*, de

Charlie. Le problème s'est alors posé, non pas d'intervenir dans le travail des élèves et des enseignants – cela ne relève pas de notre ressort –, mais de savoir si nous mettions ou non en ligne, sur notre site, une caricature associée au nom du lycée et des enseignants concernés. Compte tenu du climat de menace qui pèse sur le monde scolaire, nous avons préféré privilégier le principe de sécurité. Nous l'assumons pleinement.

Quelle va être votre position sur cette question des caricatures ?

Contrairement aux rumeurs, la question des caricatures figure bien dans le projet muséographique, car elles sont centrales dans l'histoire du terrorisme récent. Nous ne ferons sous notre seule et unique responsabilité, en intégrant la dimension sécuritaire, évidemment essentielle pour un tel projet, sans pour autant céder sur la question de la liberté d'expression et la possibilité d'aborder tous les sujets délicats. J'ajoute que celui des caricatures n'en est qu'un parmi bien d'autres, puisque nous couvrons cinquante ans d'histoire de toutes les formes du terrorisme. Les polémiques ne manqueraient pas. C'est un élément de notre mission.

Recueilli par **P. B. et J.-C. L.**